

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 233

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 9 mars 2008
Dimanche de la Passion

« Le concile Vatican II est le plus grand désastre de ce siècle et de tous les siècles passés depuis la fondation de l'Eglise »

Tel est le jugement que porte S.E. Mgr Lefebvre sur le Concile, et donc sur ceux qui s'en réclament, s'en inspirent, continuent à le promouvoir, et pensent pouvoir le réinterpréter « à la lumière de la Tradition » ! (« Ils l'ont découronné » - Introduction). On aimerait que cet ouvrage (« Ils l'ont découronné ») retrouve sa place parmi les livres proposés par « France-Livres – Clovis » car on s'étonne qu'il n'y figure plus. « *Epuisé* » nous dit-on quand on le demande... Mais quand un ouvrage revêt l'importance de celui-ci, quand on doit cet ouvrage au fondateur de l'œuvre qui a sauvé la Tradition, on le fait rééditer. A moins d'un obstacle dirimant qu'on n'ose supposer ? L'abbé Céliier, qui a dirigé « France-Livres » pendant des années, aurait-il trouvé la théologie de Mgr Lefebvre un peu trop courte ? Si tel est le cas, je rappelle le jugement que portait sur lui M. l'abbé V.A. Berto, qui fut son théologien privé au Concile, et le Secrétaire du « *Coetus internationalis Patrum* » :

« Mgr Lefebvre est un théologien, et de beaucoup supérieur à son propre théologien – et plutôt à Dieu que tous les Pères le fussent au degré où il est ! – Il a un « habitus » théologique parfaitement sûr et affiné, auquel sa très grande piété envers le Saint-Siège ajoute cette « connaturalité » qui permet, avant même que l'habitus discursif intervienne, de discerner d'intuition ce qui est et n'est pas compatible avec les prérogatives souveraines du Rocher de l'Eglise ». (in « J'accuse le Concile » - p. 1) Les « rallieristes » et autres théologiens ou philosophes de rencontre devraient en tenir compte !

La « piétaille » s'interroge ...

Dans son sermon des ordinations à Ecône l'an passé, Mgr Williamson a rappelé opportunément, avec une certaine dose d'humour, la consigne : « *Payez, Priez, Taisez-vous !* ». Il semblerait que celle-ci ait du mal à passer actuellement...

On nous dit, en effet, que deux préalables sont nécessaires à l'établissement de discussions doctrinales avec Rome : la liberté reconnue de la messe de St Pie V et la levée, ou le retrait, du décret d'excommunication de 1988... Or, ces deux préalables ont été suggérés, nous dit-on aussi, par l'abbé Aulagnier en 2001 (« Item » n° 86 – 29 mars 2006). Auparavant, Mgr Lefebvre exigeait un préalable à l'ouverture de ces discussions. Pas deux. Un seul. Il diffère sensiblement de ceux-ci ! Je l'ai trouvé dans « *Fideliter* » n° 66 de septembre-octobre 1988. Le voici, exprimé dans le langage clair, précis et percutant du vénéré fondateur de la FSSP X :

« Etes-vous d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédé ? Etes-vous d'accord avec « Quanta Cura » de Pie IX, Immortale Dei » et « Libertas » de Léon XIII, « Pascendi » de Pie X, « Quas primas » de Pie XI, « Humani Generis » de Pie XII ? Etes-vous en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le « Serment anti-moderniste » ? Est-ce que vous êtes pour le Règne Social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédé, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les choses sont ainsi plus claires. »

Renoncer à ce préalable pour adopter ceux qui ont été suggérés par l'abbé Aulagnier, c'est prêter le flanc aux escarmouches mortifères des « tireurs » embusqués dans les arrière-loges du Vatican. C'est abandonner le combat et se livrer à l'ennemi pieds et poings liés.

Les excommunications.-

La « piétaille » s'interroge aussi sur cette soudaine exigence (suscitée par l'abbé Aulagnier) concernant les « excommunications ». En effet, il y a peu, la Fraternité avait diffusé une plaquette intitulée « *Ni schismatiques, ni excommuniés* » ! Alors : « excommuniés » ou non ? Cette « piétaille » y voit une incohérence, d'autant que Mgr Lefebvre avait été, dans ce domaine aussi, parfaitement clair : « *Etant donné que depuis le concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, les autorités de l'Eglise Romaine sont animés d'un esprit de modernisme agissant contre la Sainte Tradition, nous estimons que toutes les peines et censures portées par ces autorités n'ont aucun poids* ». (Texte du mandat de nomination des quatre évêques – 30 juin 1988 – « Fideliter » - Hors Série – 29-30 juin 1988)

Qu'attendre d'autre ?

A la même époque, fin juin 1988, j'avais été interviewé par un journaliste du quotidien « *Le Progrès* » qui publia cette interview dans son édition du 1^{er} juillet 1988, rubrique « *Religion* », sous le titre : « *Max Barret : « l'honneur d'être excommunié... » Oh, je n'ai pas, et je n'avais pas, la « taille » de nos quatre évêques, de beaucoup s'en faut ! Je n'étais, et je ne suis toujours, qu'un fantassin embourbé dans la glaise d'un combat sans merci ! Mais je bénéficiais d'une certaine « aura » dans la région (Directeur de l'Harmonie municipale, Président de trois associations locales... ancien Maire adjoint. A ce niveau, qui reste modeste, les « retombées » étaient inévitables. Je les ai assumées et je les ai surmontées). Aussi, aujourd'hui encore, on peut me dire « excommunié » en raison de mon indéfectible fidélité à l'enseignement de Mgr Lefebvre – qui n'est que celui de l'Eglise catholique romaine – j'assumerai sans aucun état d'âme ! Je publie in extenso le texte de cette interview en annexe.*

M. l'abbé Célier : il ne peut plus y avoir de mystère...

Dans le n° 81 (mars 2008) de « *La Politique* » (SPP – BP 30030 – 83952 – La Garde Cedex), Philippe Ploncard d'Assac, évoquant la mise à l'écart de l'abbé de Tanoüarn de la FSSP X, écrit (c'est moi qui souligne les « pourquoi ») :

« Par contre l'abbé Célier est toujours intouchable alors qu'il poursuit le même travail. Pourquoi cette mansuétude alors que dans son livre *Benoît XVI et les traditionalistes*, il écrivait ces lignes, inadmissibles pour un supposé traditionaliste :

- p. 18 « *Ne faisons pas une fixation sur la soutane, celle-ci n'en vaut pas la peine.* »
- p. 70-71 « *Il s'agit – Vatican II – d'un concile de l'Eglise catholique régulièrement convoqué qui, en soi, mérite respect et adhésion.* (cf. l'avis de Mgr Lefebvre, cité au recto de ce « *Courrier* » !)
- p.88 « *Je ne me sens pas une vocation de gardien de musée ou d'empailleur* »
- p.237 « *La rhétorique du complot universel et tout puissant qui fleurit dans les cercles proches de la Fraternité St Pie X, participe de cette mentalité qui semble malsaine...* » etc...

« Ainsi, comme son compère Tanoüarn, il tente de faire croire qu'il n'y a pas de complot maçonnique. Ces déclarations inadmissibles devraient lui valoir une mise à pied immédiate de la part de l'abbé de Cacqueray, supérieur du District de France, or ce n'est pas le cas.

« Pourquoi cette protection, et pourquoi l'abbé Toulza a-t'il cru bon de le couvrir de fleurs dans le catalogue de Clovis, n° 74 de décembre 2007, et de faire de la publicité pour son livre en affirmant : « *La mission de Clovis est de prêcher la vérité, de pointer l'erreur du doigt* »... ! Considère-t'il que les déclarations de l'abbé Célier, reproduites plus haut, « prêchent la vérité » ? Pourquoi l'abbé Toulza se refuse-t'il à « *pointer ces erreurs du doigt* », ainsi que celles de Bernard Antony dans son livre talmudique « *Histoire des Juifs d'Abraham à nos jours* », contrairement, elles aussi, à la foi, qu'il accueille à France-Livres... ?! Cela, alors que mon livre « *La Maçonnerie* » y est interdit de signature et que « *L'Eglise occupée* » de mon père, autrefois recommandé par Mgr Lefebvre a disparu du catalogue de Clovis 2008 ?! » - (fin de la citation).

Si Philippe Ploncard d'Assac écrit « Pourquoi ? », je ne lui ferai pas l'injure de croire que c'est par naïveté !... Comme beaucoup d'autres, il y a longtemps qu'il a compris, qu'il sait, qu'il a la certitude que l'abbé Célier ne se trouve pas là par hasard ! Son acharnement à nier, contre toute logique, l'existence du « *complot universel* » suffit à le désigner comme l'un des complices, sinon des rouages, de ce complot, immergé dans la FSSP X, où il a développé, patiemment, intelligemment et méticuleusement, un réseau actif et devenu puissant, qui lui assure une protection qui ne peut s'expliquer autrement.

Il ne peut plus guère y avoir de mystère à ce sujet !